

# Recueil Dalloz

> hebdomadaire  
191<sup>e</sup> année  
29 janvier 2015  
n° 4 / 7629<sup>e</sup>  
pages 201 à 256



## CHRONIQUE / Environnement

Le contrat environnemental

> *Mathilde Hautereau-Boutonnet*

217

## ÉDITORIAL

201 Silence de l'administration : le « choc de complexification », *Paul Cassia*

## ACTUALITÉS

- 204 Cautionnement disproportionné : appréciation au regard de l'endettement global
- 205 Bail commercial (fixation du loyer du bail renouvelé) : point de départ du délai d'option
- 208 Nationalité : constitutionnalité de la déchéance en cas de condamnation pour terrorisme
- 213 Avocat (clauses abusives) : application de la directive du 5 avril 1993

## IN MEMORIAM

214 Claude Lucas de Leyssac (1945-2015)

## POINT DE VUE

215 Le TEG, ses décimales et la Cour de cassation, *Gérard Biardeaud*

## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 224 **Chronique** : Les trois niveaux d'appréciation de l'intérêt de l'enfant.  
À propos de la gestation pour autrui, *Muriel Fabre-Magnan*
- 230 **Panorama** : Droit des marques, *Jean-Pierre Clavier, Nathalie Martial-Braz et Célia Zolynski*  
**Notes** : Conséquences de l'interdiction de l'exposition « Our body », notes sous Civ. 1<sup>re</sup>, 29 oct. 2014:
  - 242 • Assurance d'une activité illicite et devoir de conseil de l'assureur, *Aude-Solveig Epstein*
  - 246 • À propos d'un « principe » préexistant à une loi, *Daniel Mainguy*
- 251 Le droit de présentation des notaires : un privilège digne d'un autre temps ?,  
note sous Cons. const., 21 nov. 2014, *Nicolas Laurent-Bonne*

## ENTRETIEN

256 François Chénéde - La Convention des droits de l'enfant à 25 ans

DALLOZ



# Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux  
75685 PARIS CEDEX 14  
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66  
Fax 01 40 64 54 66  
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL,  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,  
SYLVIE FAYE

## CONSEIL SCIENTIFIQUE

Jean BARTHÉLEMY, Pascale DEUMIER  
Philippe MERLE et Charles VALLÉE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE  
Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

## RÉDACTION

### • DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

### • RÉDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

Thomas COUSTET (5356)

### • CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET

Société et marché financier: Alain LIENHARD

### • ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284)

Katy PERCHEREAU (5366)

Florine TEYSSIER (5363)

Directeur artistique: Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique: Raphaël HENRIQUES

Illustration couverture: Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

## ABONNEMENT - MARKETING

Marketing: Christophe CHEVALLEY

Abonnements: Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax: 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Ginette N'KOUA, Responsable

Tél.: 0820 800 017 - Fax: 01 40 64 89 92

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 485 € HT (495,19 € TTC)

Étranger: 551 € HT

Prix au numéro: 22,46 € TTC

ISSN 0034-1835

N° CPPAP 1017 T 82206

JOUVE, 733, rue St Léonard BP3

53101 Mayenne Cedex

Dépôt légal - Janvier 2015

## Éditions Dalloz

Société Anonyme au capital de 3 956 040 €

Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14<sup>e</sup>

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Société des éditions Lefebvre Sarrut SA

# SOMMAIRE

## ÉDITORIAL

Paul Cassia



201

Silence de l'administration:  
le « choc de complexification »



## ACTUALITÉS

204

### DROIT DES AFFAIRES

#### Banque-Crédit-Garantie

Cautionnement disproportionné:  
appréciation au regard de l'endettement  
global, *Civ. 1<sup>re</sup>, 15 janv. 2015*

#### Consommation

Agence de voyages (responsabilité de plein  
droit): exclusion des prestations autonomes,  
*Civ. 1<sup>re</sup>, 15 janv. 2015*

#### Entreprise en difficulté

Liquidation judiciaire (dessaisissement):  
signature d'un acte de partage successoral,  
*Com. 13 janv. 2015*

#### Fiscalité

Plus-values: cessions de titres de sociétés  
établies dans un État non coopératif,  
*Cons. const., 20 janv. 2015*

#### Fonds de commerce et commerçants

Bail commercial (fixation du loyer du bail  
renouvelé): point de départ du délai  
d'option, *Civ. 3<sup>e</sup>, 14 janv. 2015*

#### Propriété intellectuelle

Droit d'auteur (titularité): exclusion  
des personnes morales, *Civ. 1<sup>re</sup>, 15 janv. 2015*

#### Société et marché financier

SELARL d'avocats (participation au capital):  
société de commissariat aux comptes,  
*Civ. 1<sup>re</sup>, 15 janv. 2015*

206

### DROIT CIVIL

#### Contrat-Responsabilité-Assurance

Infection nosocomiale (refus des traitements):  
droit à indemnisation des préjudices,  
*Civ. 1<sup>re</sup>, 15 janv. 2015*

Action paulienne: application à la fraude  
issue d'une donation-partage,  
*Civ. 1<sup>re</sup>, 15 janv. 2015*

Préjudice d'établissement (notion):

perte de chance de réaliser un projet de vie  
familiale, *Civ. 2<sup>e</sup>, 15 janv. 2015*

Gestion d'affaires: inapplicabilité aux frais  
engagés par un liquidateur judiciaire,  
*Com. 13 janv. 2015*

#### Famille-Personne-Succession

Respect de la vie privée: diffusion  
sur un « blog » d'une vidéo d'un contrôle  
fiscal, *Civ. 1<sup>re</sup>, 15 janv. 2015*

Testament: recevabilité de l'exception  
de nullité pour insanité d'esprit,  
*Civ. 1<sup>re</sup>, 14 janv. 2015*

Nationalité: constitutionnalité  
de la déchéance en cas de condamnation  
pour terrorisme, *Cons. const., 23 janv. 2015*

209

### DROIT IMMOBILIER

#### Bail

Congé pour vendre: acte notarié passé  
après l'expiration du délai de réalisation,  
*Civ. 1<sup>re</sup>, 15 janv. 2015*

Bail rural (statut): préparation  
et entraînement des équidés domestiques,  
*Civ. 3<sup>e</sup>, 14 janv. 2015*

#### Construction-Urbanisme

Bail HLM: constitutionnalité du régime  
de récupération des charges,  
*Cons. const., 23 janv. 2015*

#### Copropriété

Travaux sur parties privatives: indemnisation  
du préjudice d'un copropriétaire-bailleur,  
*Civ. 3<sup>e</sup>, 14 janv. 2015*

210

### DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

#### Droit pénal

Mise en danger d'autrui par personne  
morale: exposition à l'hydrogène sulfuré,  
*Crim. 7 janv. 2015*

#### Procédure pénale

Instruction (reprise de l'information):  
nullité de l'ordonnance de règlement,  
*Crim. 6 janv. 2015*

Dossier de l'information (information  
des avocats): nullité pour incomplétude,  
*Crim. 6 janv. 2015*

Mandat d'arrêt européen: portée  
de l'absence de traduction écrite d'une pièce  
du dossier, *Crim. 7 janv. 2015*

212

### PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

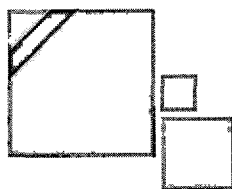
#### Procédure civile

Arbitrage: portée de l'exequatur  
sur la traduction d'une sentence étrangère,  
*Civ. 1<sup>re</sup>, 14 janv. 2015*

#### Profession juridique et judiciaire

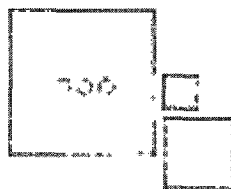
Notaire (procurator): irrégularité  
de l'annexion à la minute d'un autre acte,  
*Civ. 1<sup>re</sup>, 15 janv. 2015*

Avocat (clauses abusives): application de la  
directive du 5 avril 1993, *CJUE 15 janv. 2015*



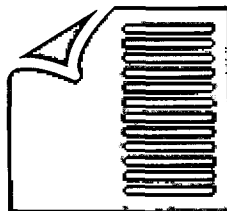
## IN MEMORIAM

214 Claude Lucas de Leyssac  
(1945-2015)



## POINT DE VUE

215 Le TEG, ses décimales et la Cour de cassation  
par Gérard Biardeaud



## ÉTUDES ET COMMENTAIRES



### CHRONIQUES

217 Le contrat environnemental  
par Mathilde Hautereau-Boutonnet

224 Les trois niveaux d'appréciation de l'intérêt de l'enfant.  
À propos de la gestation pour autrui  
par Muriel Fabre-Magnan

### PANORAMA

230 Droit des marques  
*novembre 2013 - décembre 2014*  
par Jean-Pierre Clavier, Nathalie Martial-Braz  
et Célia Zolynski

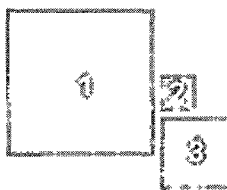
### NOTES

Conséquences de l'interdiction de l'exposition « *Our Body* »,  
*notes sous Civ. 1<sup>re</sup>, 29 oct. 2014 :*

242 Assurance d'une activité illicite et devoir de conseil  
de l'assureur, par Aude-Solveig Epstein

246 À propos d'un « principe » préexistant à une loi,  
par Daniel Mainguy

251 Le droit de présentation des notaires:  
un privilège digne d'un autre temps?,  
*note sous Cons. const., 21 nov. 2014*  
par Nicolas Laurent-Bonne



## ENTRETIEN

256 François Chénéde - La Convention des droits de l'enfant a 25 ans

### À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page);
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).